

le soleil qu'un pouvoir politique qui se place entre Dieu et l'âme de ce peuple, qui veut administrer à sa convenance, à sa mesure et à son profit la pensée, la foi, la vérité, la conscience d'une nation, et qui affecte avec l'hypocrisie de la politique une foi qui ment dans sa bouche aux hommes, et un culte qui grimace à Dieu !

Restituons-nous donc les uns aux autres la place, la liberté, le respect qui nous appartiennent. La terre est assez vaste pour que tous ceux qui veulent adorer Dieu, dans tous les rites, puissent s'agenouiller devant lui sans se couder et sans se haïr.

XXIX

DU DROIT AU TRAVAIL

ET DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Décembre 1844.

Les temps agités par les transformations sociales ont des phases diverses. Après le moment des espérances souvent excessives, vient la réalité qui les mesure à la civilisation d'une époque et semble alors les contredire. C'est plus tard que la raison raffermie fait le triage des vérités et des erreurs, et confirme tout ce que dans ces aspirations non réalisées il y avait de légitimes besoins à satisfaire. Même après la révolution de 1848, dans la mêlée des systèmes qui divisaient la société, cet article écrit en 1844 eût été condamné par les passions contraires pour son impartialité. Aujourd'hui la publication en arrive à son heure. Les désastres des populations industrielles n'ajoutent que trop d'à-propos à la nécessité signalée ici pour l'État de venir en aide aux prolétaires victimes de ces terribles cas de force majeure ; et les socialistes novateurs proscrits dans nos troubles civils pourraient y trouver, de la part d'un adversaire de leurs doctrines absolues, comme une justice anticipée rendue à leurs intentions souvent trahies par l'application de leurs systèmes.

On nous somme tous les jours de nous expliquer dans ce journal sur la question des ouvriers, une des plus vastes

et des plus vives de ce temps-ci. On nous promet, à ce prix, une certaine popularité et un notable ascendant sur les affaires de notre pays. Si nous savions le dernier mot de la société et de Dieu, si nous savions le secret d'établir l'équilibre parfait des droits et des bénéfices entre les possesseurs de capitaux et les bras qui les fécondent ; de régler les salaires de telle sorte que le maître et le serviteur, que l'ouvrier et le manufacturier eussent, chacun dans une proportion toujours équitable, ce qui doit revenir à l'un pour le loyer de ses capitaux, à l'autre pour le loyer de ses bras ; si nous connaissions enfin un procédé par lequel une société féodale et agricole peut se transformer comme la nôtre en société démocratique et industrielle, et jeter ses masses dans les ateliers au lieu de les jeter sur le champ de bataille, sans qu'il y eût dans cette grande métempycose une injustice, un tâtonnement, un désordre, nous n'aurions pas besoin qu'on nous offrît un prix de popularité pour le dire, nous le dirions pour l'amour de Dieu et du peuple, et nous ne demanderions notre récompense qu'au bien même que nous aurions fait. Mais nous allons avouer franchement pourquoi nous ne le disons pas. Nous ne le disons pas, parce que nous ne le savons pas. Cependant, disons en même temps ce que nous croyons savoir :

Il y a deux mots qui, dans ce moment-ci, font trembler les fondements de la société, la famille et la propriété ; deux mots qui font frémir de crainte ou d'espérance les propriétaires et les prolétaires, ceux qui possèdent et ceux qui travaillent, ceux qui payent et ceux qui sont payés. Ces deux mots sont : *le droit au travail* et *l'organisation du travail*. On écrit des volumes, on rédige des journaux, on forme des associations, on crée jusqu'à des religions sur ces deux textes ; les philosophes recherchent, les économistes groupent des chiffres, les prophètes même s'en mêlent, et les systèmes industriels ont leur fanatisme avant d'avoir leur foi. Rien n'est plus beau que le fanatisme : c'est l'inflammation de l'enthousiasme, la plus

grande des forces motrices de l'humanité ; mais il faut qu'il s'allume pour quelque chose que le bon sens puisse avouer et que la pratique puisse atteindre ; en un mot, il ne faut pas que l'enthousiasme brûle à vide. Examinons ce qu'il y a de raisonnable et ce qu'il y a de chimérique dans les perspectives où l'on égare l'imagination des ouvriers. Sondons ces deux mots : *le droit au travail* et *l'organisation du travail*. Il y faudrait des volumes, et nous n'avons que des pages. Nous presserons les mots pour leur faire tenir le moins de place et le plus de sens possible.

Mirabeau disait au clergé qui s'offensait de son salaire : « Je ne connais que trois manières de vivre : être *mendiant*, *voleur* ou *salarié*. » Toute la société industrielle est dans ces trois mots. La société se compose de deux classes, quelquefois distinctes, souvent confondues : ceux qui possèdent les capitaux, et ceux qui les fécondent ; les propriétaires et les ouvriers. Ces deux classes sont tellement indispensables l'une à l'autre, qu'elles ne peuvent exister qu'en se réunissant, et qu'aussitôt qu'elles se séparent le travail cesse, le capital tarit ou se déprécie, la société industrielle s'évanouit. En effet, pourquoi le capital, terre ou argent, a-t-il sa valeur ? Parce qu'il produit revenu. Qu'est-ce qui lui fait produire revenu ? C'est le travail. Qu'il cesse un jour de se dépenser en travail pour se récolter en revenu, il baisse ; qu'il cesse longtemps, il meurt. Et pourquoi, d'un autre côté, le travail a-t-il sa valeur aussi ? C'est qu'il est productif de salaire prélevé sur le revenu. Qu'il cesse un jour de produire le revenu ou l'intérêt du capital, le salaire cesse, le travail languit, le travailleur meurt. Le capitaliste, propriétaire d'argent ou de terre, ne vit donc que par le prolétaire, comme le prolétaire ne vit que du capitaliste. Ils se salarient l'un l'autre. En faire deux classes opposées d'intérêts l'une à l'autre, hostiles l'une à l'autre, incompatibles l'une avec l'autre, c'est donc blasphémer à la fois contre le sens commun, contre le travail, contre le revenu, contre le capital, contre la société industrielle tout entière.

Nous dirons tout à l'heure pourquoi nous employons encore ce nom de *prolétaire*, mot immonde, injurieux, païen, qui doit disparaître de la langue, comme le prolétaire lui-même doit peu à peu disparaître de la société. Mais poursuivons. Entre le capital et le travail, c'est-à-dire entre le propriétaire de terre ou d'argent, s'interpose une classe qu'on appelle les manufacturiers ou les commerçants; ils sont au travail industriel ce que les fermiers sont à la terre. Ils fournissent les instruments, les outils du travail, les ateliers, le salaire quotidien aux ouvriers; ils fournissent l'intérêt au capital. Sans cette classe intermédiaire, le capital, paresseux de sa nature, et le prolétaire mourant de faim, ne se rencontrant pas, dépériraient chacun de son côté; l'acheteur et le vendeur, le consommateur et le producteur resteraient inconnus l'un à l'autre, ou produiraient et consommeraient un million de fois moins. Ils sont les agents du travail; ils sont aux capitaux et aux travailleurs ce que les *mains* sont aux *corps*. Elles les servent, et en s'étendant elles les rapprochent. Donc, le propriétaire du capital (terre ou argent), le manufacturier et l'ouvrier : voilà toute la société industrielle.

Maintenant, quelle est la législation qui règle et qui doit régler les rapports de ces trois classes entre elles, dans une société démocratique et libre comme la nôtre? Il y en a deux. Une législation morale, l'*équité*; une législation matérielle, l'*intérêt de l'argent*. Quelle est leur garantie, leur sanction, leur pénalité? Une seule, la *concurrence*. L'État ou le gouvernement peut-il intervenir dans les rapports libres de ces trois classes entre elles, autrement que par son droit de police et de protection des intérêts légitimes de tous? Non. L'État doit-il reconnaître le droit au travail et organiser le travail? Examinons et distinguons.

Il y a en économie politique deux écoles : une école anglaise et matérialiste, qui traite des hommes comme des *quantités inertes*, qui parle en chiffres de peur qu'il ne se glisse un *sentiment* ou une idée morale dans ses systèmes,

qui fait de la société purement industrielle une espèce d'arithmétique impassible et de mécanisme sans cœur, où l'humanité n'est qu'une société en commandite, où les travailleurs ne sont que des rouages à user et à dépenser au plus bas prix possible, où tout se résout par perte ou gain au bas d'une colonne de chiffres, sans considérer que ces quantités sont des hommes, que ces rouages sont des intelligences, que ces chiffres sont la vie, la moralité, la sueur, le corps, l'âme de millions d'êtres semblables à nous et créés par Dieu pour les mêmes destinées. C'est cette école qui règne en France depuis l'importation de la science économique née en Angleterre. C'est celle qui a écrit, professé et gouverné chez nous jusqu'ici, sauf quelques grandes exceptions; c'est celle qui a proscrit l'aumône, incriminé la mendicité, sans pourvoir aux mendiants; blâmé les hôpitaux, condamné les hospices, raillé l'aumône, mis la misère hors la loi, maudit l'excès de population, interdit les mariages, conseillé la stérilité, fermé les tours des enfants trouvés, et qui, livrant tout sans miséricorde et sans entrailles à la *concurrence*, cette providence de l'égoïsme, a dit aux prolétaires : *Travaillez!* — Mais nous ne trouvons point de travail. — Eh bien, mourez! si vous ne rapportez rien, vous n'avez pas le droit de vivre. La société est un compte bien fait.

Il y a une autre école qui est née en France, dans ces dernières années, des souffrances du prolétaire, des égoïsmes du manufacturier, de la dureté du capitaliste, de l'agitation des temps, des souvenirs de la Convention, des entrailles de la philanthropie et des rêves anticipés d'une époque entièrement idéale : c'est celle qui, prophétisant aux masses l'avènement du Christ industriel (Fourier), les appelle à la religion de l'association, substitue ce principe de l'association pour le travail à tous les autres principes, à tous les autres instincts, à tous les autres sentiments dont Dieu a pétri la nature humaine, croit avoir trouvé le moyen d'*organiser le travail* sans intervertir les rapports libres du pro-

ducteur et du consommateur, de violenter le capital sans l'anéantir, de régler les salaires et de les distribuer arbitrairement avec l'infailibilité et la toute-justice de Dieu. Cette école, qui compte parmi ses maîtres et ses adeptes tant d'hommes de lumière et de foi, porte en soi deux grands trésors : un principe, l'association; une vertu, la charité des masses. Mais elle nous semble pousser son principe jusqu'à l'excès et sa vertu jusqu'à la chimère : le fou-riérisme est jusqu'ici une sublime exagération de l'espérance! — Nous n'appartenons ni à l'une ni à l'autre de ces écoles. Nous les croyons toutes les deux dans le faux. Mais la première manque d'âme, et l'autre manque seulement de mesure dans sa passion du bien. Nous faisons entre elles la différence qu'il y a entre une cruauté et une illusion, et nous empruntons, pour la solution de la question des salaires, à l'une la lumière des calculs, à l'autre la chaleur de sa charité.

Ainsi nous pensons qu'en ce qui concerne le *droit au travail*, la société doit le reconnaître, le proclamer et l'instituer avec des réserves et dans des proportions de salaire telles que ce droit, dernière ressource, *summum jus* du prolétaire, ne puisse jamais attenter à la liberté du capital, à l'indépendance du fabricant et à la vérité de la concurrence de chaque manufacturier avec ses rivaux; réserves et proportions qui nous semblent dans la pratique très-faciles à instituer.

La société, au point de perfection morale et de perfection matérielle, de spiritualisme et d'administration où elle tend, ne peut pas se borner, sans déshonneur et sans crime, au rôle passif du *laissez faire* et *laissez passer*, axiome brutal du système anglais, toutes les fois du moins que le *laissez faire* et *laissez passer* veut dire *laissez souffrir* et *laissez mourir*. Cet axiome est vrai en tant qu'il se borne à conseiller à l'État de respecter la liberté des transactions entre le capital et le salaire, à ne jamais mettre sa main arbitraire entre le maître et l'ouvrier, entre le consommateur

et le fondateur. Il est faux en tant qu'il prétendrait empêcher l'État de surveiller de l'œil la situation des travailleurs, et de leur tendre une main secourable avec un salaire et du pain quand ils manquent, par une calamité de leur condition, de pain et de salaire. Cet axiome, entendu dans ce sens, enlèverait à l'État le plus essentiel et le plus beau de ses titres, le titre de Providence du peuple que toutes les civilisations, antiques ou modernes, lui ont affecté. Or, la Providence ne se contente pas de voir, elle pourvoit; de laisser faire, elle agit. L'État, dans certains cas, doit donc agir avec sa tutelle active et bienfaisante en ce qui touche le travail et le salaire des masses. Ces cas sont rares, nous l'avons dit, mais peuvent çà et là se produire, et quelquefois même, quoique momentanément, se produire sur une large échelle. Laissons de côté le travail agricole, qui n'est point sujet par sa nature aux instabilités du travail manufacturier; qui donne, avec un salaire modéré, mais égal, un travail constant, qui nourrit l'homme avec le produit direct du travail, et qui emploierait plus de bras qu'il ne peut s'en procurer.

Laissons de côté encore le travail purement local et élémentaire, qui ne produit jamais plus qu'on ne lui commande, qui vit sur place, qui vit sous son toit, qui vit de peu, qui associe souvent une petite propriété à une petite industrie, tels que le cordonnier, le tailleur, le maréchal, le charron, le tonnelier, le serrurier, le maçon, le charpentier, le menuisier, et tous ces ouvriers isolés qui exercent ce qu'on peut appeler les *industries domestiques* de la société. Le sort de tous ceux-là est hors de cause. Leur travail est aussi régulier et leur salaire aussi fixe que les demandes de la petite consommation qu'ils desservent. Leur nombre se mesure sur le nombre de la population. Mais les besoins de la production à grandes forces, de la spéculation à grandes chances, de la rivalité à grandes masses et à bas prix sur les marchés du monde, ont recruté et recrutent tous les jours dans les villes de fabriques, dans les grandes

usines, dans les provinces, des armées d'ouvriers, dont le travail, immense comme les capitaux qui l'emploient, chanceux comme la spéculation qui le commande, mobile comme la mode qui le consomme, n'a pas ces conditions de régularité et de fixité des industries domestiques. Paris, Lyon, Lille, Rouen, Saint-Étienne, Roubaix, Mulhouse, Sedan, les grandes usines de la Loire, du Rhône, de l'Alsace, des Vosges, du Nord, appellent et enrégimentent au nombre de six ou sept cent mille ces familles d'ouvriers, instruments des grandes industries de la soie, des cotons, des draps, des fers; peuple sorti du peuple, nation dans la nation, race dépaycée qui a pour unique capital ses bras, pour terre un métier, pour foyer un toit emprunté, pour patrie un atelier, pour vie un salaire. Ces masses toujours croissantes et destinées à s'accroître bien davantage par l'accélération du mouvement industriel, résultat des chemins de fer, de la durée de la paix, du développement des marines marchandes, et enfin du contact nouveau de l'Europe avec *cinq cents millions* de consommateurs de plus aux *Indes* et en *Chine*, sont hors de la loi commune du peuple, et ne peuvent y rentrer soudainement et y retrouver leur place une fois qu'elles en sont sorties. C'est une caste flottante dont les cadres sont brisés, qui ne sait faire qu'une seule chose, et qui, lorsque son métier tout spécial et son salaire viennent à manquer, se répand, s'extravase sur la nation, sous la forme de coalitions, d'émeutes, de vagabondage, de vices, de lèpre et de misère. C'est là ce qu'on appelle proprement les prolétaires, race destinée à peupler le sol, espèces d'esclaves de l'industrie qui ne servent pas sous un maître, mais qui servent sous le plus rude des maîtres, la faim! Ces hommes se marient, ont des femmes et des enfants que l'industrie saisit au berceau et emploie selon leur force; tout ce peuple vit, multiplie, consomme, prospère pendant que le salaire les rétribue. Que le salaire s'arrête ou décroisse, tout ce peuple chôme, souffre, maigrit, mendie, s'exténue et tombe en

haillons et en pourriture humaine. Peuple du salaire, né du salaire, ne vivant que par le salaire, il périt avec le salaire, et s'insurge dans son cœur contre une société qui le condamne par sa condition au travail et qui lui refuse le travail. Or, le travail pour lui c'est la vie. La société, impassible et égoïste, peut-elle voir tout cela et détourner les yeux en renvoyant ce peuple à la *concurrence* pour toute réponse et pour tout secours? Nous disons: non! Le dernier mot d'une société bien faite à un peuple qui périt ne peut pas être *la mort!* Le dernier mot d'une société bien faite doit être du *travail* et du *pain*. Le droit au travail n'est pas dans ce cas autre chose que le droit de vivre. Si vous reconnaissez le droit de vivre, vous devez reconnaître à ce peuple le droit au travail! L'Assemblée constituante, dans tous les droits à l'homme qu'elle a proclamés, n'en a oublié qu'un seul: *le droit de vivre*. Mais c'est sans doute parce qu'il était d'une telle évidence qu'il n'avait pas besoin d'être écrit! Les phénomènes, les vicissitudes, les catastrophes, les ruines soudaines, les interruptions de salaire dans une société devenue industrielle, nous imposent la nécessité d'écrire ce droit de plus.

Les anciennes sociétés n'avaient pas ce problème à examiner. Nul ne pouvait y mourir de faim légalement. Le maître y nourrissait l'esclave, le seigneur y nourrissait le serf, le gouvernement y nourrissait le peuple, l'Église y nourrissait le mendiant. Mais l'industriel qui liquide sa fortune et qui ferme ses ateliers ne nourrit personne. La vie du peuple des ouvriers est remise au hasard. L'ouvrier renvoyé de son usine fermée, ne trouvant pas de place dans une autre, sans toit, sans pain pour loger et nourrir lui, sa femme et ses enfants, n'a pas le droit d'aller à un magistrat de la Providence publique, et de lui dire: Voilà mes bras, occupez-les; occupez-les à un salaire aussi minime que vous voudrez, mais occupez-les pour que je vive de mon travail en attendant que l'industrie privée me rouvre ses ateliers et me rende mon salaire. Voilà le droit

que nous voulons que la société reconnaisse à tout individu qui la compose. La société qui s'est moralisée, perfectionnée et enrichie à mesure qu'elle a reconnu et garanti un plus grand nombre de propriétés à ceux qui vivent sous ses lois, doit reconnaître une propriété de plus au travailleur, et la plus naturelle et la plus sainte de toutes les propriétés : la propriété de ses bras. Or, que ferait la propriété de ses bras reconnue à l'ouvrier, s'il n'avait pas, dans certains cas d'urgence, le droit de demander à la société d'occuper ses bras et de lui en payer un salaire de nécessité? C'est ce que nous voulons, c'est ce que veulent la justice, la religion, l'humanité, la prudence. Une société qui se mure dans son égoïsme, qui s'en rapporte de tout à l'égoïsme, qui se désintéresse de la vie des derniers de ses citoyens, qui glorifie l'axiome du *chacun chez soi, chacun pour soi*; qui dit : Mourez là ! où la nature dit : Je dois vivre ! une société sans entrailles, sans âme et sans vertu, qui appelle ainsi sur ses gouvernements, sur ses chefs, sur ses législateurs, sur ses riches, le ressentiment, le blaspème et le désordre, cette vengeance des masses ; une société à qui on tend des bras sans travail et qui se refuse à s'en occuper ! à qui on demande du pain et qui laisse affamer ses enfants, une telle société n'est ni de la religion, ni de l'esprit, ni de la date de ce siècle. Ce n'est ni une société de chrétiens, ni une société de philosophes, ni une société de frères : ou plutôt ce n'est pas une société, c'est une avarice civilisée !

Nous dirons, dans les développements, sous quelles formes ce droit au travail pour cause de vie seulement, *propter vitam*, peut être proclamé et pratiqué, sans qu'il doive jamais créer contre le travail des industries libres et contre le tarif des salaires volontaires la concurrence meurtrière de l'État.

Quant à l'organisation du travail, c'est-à-dire à une intervention souveraine de l'État dans les rapports de l'ouvrier avec le maître, du capital avec le salaire, inter-

vention par laquelle l'État réglerait la production, la consommation, et gouvernerait le capital et le salaire, nous confessons que notre intelligence ne s'est jamais élevée jusqu'à la compréhension de ce gouvernement de la liberté par l'arbitraire, et de la concurrence par le monopole.

Nous allons en demander l'explication à ceux qui prétendent le comprendre.

Qu'entendez-vous, leur dirons-nous, par l'*organisation du travail*? Est-ce le rétablissement des corporations exclusives d'ouvriers, des *jurandes* et des *maîtrises*, sortes de cadres légaux où on ne laissait entrer qu'un certain nombre d'ouvriers, de peur qu'un plus grand nombre ne dépassât les besoins de la profession et ne se fit à soi-même concurrence? Mais qui ne voit qu'en garantissant ainsi le travail pour ceux qui sont dans les cadres, vous l'interdisez à ceux qui sont dehors, et que vous ruinez ainsi d'une main le travail que vous garantissez de l'autre? La révolution tout entière a été faite pour que tous les emplois fussent librement accessibles à tous les citoyens, et vous commenceriez par déclarer le travail, le salaire et le pain accessibles seulement à ceux-ci, inaccessibles à ceux-là? Vous avez renversé l'aristocratie et la féodalité au sommet de votre société, et vous rétabliriez l'aristocratie du travail et la féodalité du salaire aux plus bas étages de votre ordre social? Vous avez détruit la noblesse des rangs, et vous recréeriez la noblesse des outils? Vous avez conquis la liberté civile et politique, et vous déclareriez l'arbitraire et l'esclavage des professions? Mais ce serait la contre-révolution la plus stupide ! Ce serait avoir deux principes de gouvernement contradictoires dans le même État ; ce serait couper la nation en deux, ce serait déclarer que ce qui est vrai en haut est mensonge en bas, et que pendant que la partie politique et propriétaire du pays sera gouvernée par la liberté, la partie ouvrière et prolétaire sera gouvernée par l'arbitraire, c'est-à-dire ce serait déclarer une nation de citoyens et une nation d'esclaves ! Mais

à quoi bon le discuter ? Il suffit de défier qui que ce soit d'accomplir ce suicide de la liberté. S'il y avait des hommes assez insensés pour le tenter, où serait le peuple pour le souffrir ?

Entendez-vous par *organisation du travail* ce système dont le saint-simonisme a tenté naguère de faire une religion, parce qu'il ne fallait rien moins que l'autorité divine pour faire accepter aux hommes des lois qu'on ne ferait jamais accepter au nom de la raison ; système qui consiste à reconnaître un chef de toute hiérarchie, un despote de toute liberté, un roi de toutes professions, un arbitre de toutes capacités, distribuant infailliblement les fonctions et les salaires, et gouvernant toutes les concurrences au nom de l'intérêt général et de l'intérêt individuel surnaturellement illuminés et spontanément obéis dans sa volonté ? Ce système ne serait autre chose que l'incarnation du *dieu industriel* sur la terre, tranchant toutes les difficultés par sa parole. Nous le voulons bien ! mais en attendant le dieu, ce serait un homme, un homme despote, un homme infaillible, ne donnant d'autre raison de sa volonté que sa volonté même, ne présentant d'autre titre de sa souveraineté que sa foi en lui. Qu'un tel homme se rencontre, c'est possible ; mais qu'il trouve un genre humain pour le croire, nous en doutons. Ce serait le désespoir de la raison humaine, rejetant à Dieu son libre arbitre et se précipitant dans l'absurde pour implorer le gouvernement du hasard !

Entendez-vous par *organisation du travail* cet autre système qui consiste à faire de la société tout entière un vaste monastère industriel, où tous mettraient en commun avec tous, intelligence, âme, bras, individus, propriété, famille, et où l'homme, cessant d'être homme, ne serait plus qu'une *action numérotée* d'une association anonyme dont les *dividendes*, répartis par le consentement commun, seraient la fortune, le bonheur, la famille, la vie de chacun ? Mais qui ne voit que si le saint-simonisme est obligé de présupposer un dieu sur la terre pour pouvoir se réaliser,

le fouriérisme est obligé de présupposer un mystère au sommet de son organisation, pour pouvoir seulement se faire discuter ? Ce mystère qu'il faut préalablement admettre, c'est cette merveilleuse harmonisation des instincts de l'homme qui, trouvant tous leur pleine satisfaction dans la société travaillante, se porteront tous avec l'infaillibilité de la nature à l'œuvre spéciale pour laquelle ils sont prédestinés, s'y classeront d'eux-mêmes, s'y maintiendront par l'unique force d'une espèce de gravitation intellectuelle, et, prêtant tous leur travail volontaire à l'œuvre collective, se déclareront tous également satisfaits du rang et de la part du dividende social qui leur sera assigné. Nous convenons que c'est là une sublime utopie qu'il est beau du moins de rêver, et qui, en supprimant du monde moral la révolte, l'égoïsme, l'antagonisme des passions, en ferait une harmonie tellement complète, que le mouvement même pourrait bien s'y arrêter, tant l'équilibre y serait parfait ! Mais si un homme se présentait pour résoudre ce problème, qui est peut-être le problème de l'éternité progressive, il ne faudrait pas lui donner un phalanstère à gouverner, il faudrait le nommer Dieu et lui décerner la couronne des mondes ! Celui-là seul, en effet, qui a créé les instincts divers de l'homme et leurs luttes, et leurs oppositions, et leurs tendances contraires, et leurs combinaisons infinies, pourrait trouver un ordre social assez parfait pour contenir, harmoniser, et faire concorder tous ces instincts et toutes ces passions en une seule et volontaire unité.

Le tort du fouriérisme n'est pas de vouloir perfectionner l'homme, mais de le diviniser ! Tant que l'homme sera l'homme, il sera composé de deux forces qui luttent providentiellement en lui, et dont la lutte produit cet équilibre souvent rompu, toujours rétabli, qu'on appelle l'ordre social. L'une de ces forces, c'est la tendance à l'isolement, qui donne à l'homme le sentiment de son individualité et qui le porte à tout rapporter à soi ; l'autre de ces forces,

c'est la tendance à l'unité, qui porte l'homme à tout rapporter à la société et à se confondre, en se sacrifiant, dans la grande unité humaine. De ces deux forces contraires se compose l'homme social. Nier une de ces forces, c'est nier l'homme. S'il perd le sentiment de son égoïsme, il n'est plus un individu. S'il perd le sentiment de sa collectivité, il n'est plus un être social. L'un est le délire du dévouement, l'autre est le délire de l'égoïsme. La nature est là qui le retient entre ces deux folies, et c'est à cette place que le législateur doit prendre, constater et gouverner ses instincts. Le fouriérisme en méconnaît deux qui sont, selon nous, les deux bases primordiales, et pour ainsi dire données par Dieu lui-même, de toute combinaison sociale, industrielle ou politique. Ces deux bases sont l'instinct de la famille et l'instinct de la propriété. Absorber la famille personnelle dans la grande famille générale, absorber la propriété personnelle dans la communauté de la propriété collective, ce n'est ni perfectionner la famille ni perfectionner la propriété, c'est les anéantir. Or, la nature proteste depuis qu'elle existe contre cet anéantissement de deux instincts qui perpétuent et qui sanctifient l'humanité. Le père, la mère, l'enfant, voilà les trois termes de la trinité humaine. Il n'est donné à aucun système d'en effacer un. Si Dieu avait voulu que l'homme, une fois né, s'absorbât dans l'association générale sans transition par la famille, comme la goutte d'eau dans l'Océan ou comme l'animal dans le troupeau, il n'aurait donné, ni à la mère, ni au père, ni à l'enfant, ces admirables attachements personnels exclusifs, d'autant plus forts qu'ils sont plus étroits, qu'on appelle l'amour maternel, paternel, filial, cette attraction passionnée d'un petit groupe d'êtres, nés les uns de l'amour des autres, les autres rendant aux premiers les rejaillissements délicieux de l'amour dont ils sont sortis, tous se recueillant pour ainsi dire dans un monde à part du monde universel, monde plus intime, plus personnel, plus imprégné de leur individualité, et qui semble élargir et sanctifier leur

égoïsme en le multipliant et en le répandant sur ce qui est encore eux. Cet esprit de famille n'est pas l'opposé de l'esprit social, il en est la racine. C'est de ces groupes de famille que se forme le groupe social. La société n'est qu'une famille élargie; mais pour élargir cette famille il ne faut pas la détruire à son germe. Vous avez besoin d'amour pour former le ciment de votre société. Où retrouverez-vous l'amour, si vous l'étouffez dans son premier et dans son plus saint foyer, la famille? Or, la famille, groupe isolé par la nature, a besoin d'isolement pour se sentir et pour se conserver. Que devient-elle dans votre association universelle? Que devient-elle dans vos monastères industriels? Elle s'absorbe, s'oublie, se dénature et se perd inévitablement dans la masse où la mère n'est qu'une femme enceinte, où le père n'est qu'un homme qui engendre, où l'enfant n'est qu'un produit des deux sexes, et ne connaît ses parents que quand on les lui nomme. La promiscuité n'est pas plus la fraternité que l'instinct de la génération n'est l'amour. Une telle association enlève tous ses sentiments à la famille. Même en conservant les noms et les formes du mariage, elle matérialiserait ce qu'une société bien faite a dû le plus spiritualiser dans l'humanité : la génération de l'homme. Que deviendrait le fleuve de l'humanité, quand la source en aurait été ainsi ou corrompue ou glacée?

Mais le système sociétaire ne méconnaît pas moins le caractère de l'instinct de la propriété chez les hommes, en faisant de cette propriété une simple action en commandite dans une association générale de travailleurs. L'amour de la propriété, ce stimulant que Dieu a donné à l'homme paresseux pour le passionner au travail est-il donc simplement le sentiment de la possession d'une part abstraite d'un dividende idéal dans la richesse générale de la société? Évidemment non : ceux qui raisonnent ainsi n'ont jamais possédé un pouce de terre, cultivé un pot de fleur sur leur fenêtre, arrosé une herbe, planté ni aimé un arbre. Il y a toute autre chose qu'un *avoir* dans l'appropriation à

l'homme et à sa famille d'une part de la terre, d'une maison ou d'un champ, il y a un sentiment ! L'homme n'est pas composé seulement d'intelligence, il a de plus un cœur, des sens, une âme, par lesquels il s'attache à ce qui lui appartient, et il attache ce qui lui appartient à lui et aux siens. C'est la meilleure part de sa nature ; et vous retranchez ce cœur, ces sens, cette âme de vos calculs abstraits sur la propriété ? Mais la nature ne se prête pas à vos mutilations, et elle proteste avec des sentiments contre vos chiffres. En doutez-vous ? Faites-en l'épreuve : voici d'un côté un billet de banque ou une *action* dans une compagnie quelconque ; voici de l'autre un arpent de terre ou de rocher dans les plus arides montagnes du royaume ; sur cet arpent de terre il y a la maison, le foyer, le puits de vos pères, l'arbre dont vous avez goûté l'ombre, la place de votre berceau, la trace inanimée de la mère et des frères, le verger arrosé, de génération en génération, des sueurs de la famille, leur mémoire dans ces lieux, leur tombeau dans le voisinage ; on vous dit de choisir irrévocablement entre cette fortune abstraite, quoique considérable, et cette terre vivante, animée, aimée, qui semble vous rendre l'amour que vous lui portez. Quel est l'homme de la nature qui hésitera un seul moment entre ce billet ou ce sac d'or, et cet arpent du sol paternel ? Pas un ; tous prendront le sol. C'est que l'homme s'approprie et s'identifie en quelque sorte par la propriété certaines parties de la terre qu'il semble assimiler à sa propre substance, et auxquelles il infuse avec sa sueur une partie de sa sensibilité et de son individualité ; c'est qu'entre ce sac d'or et cet arpent de rocher il y a l'amour qui décide le choix de l'homme, et c'est cet amour que vous oubliez ! c'est cet amour, c'est cette consubstantialité de la terre et de l'homme qui ennoblit, qui sanctifie la propriété en élevant jusqu'à la puissance d'un sentiment ce que vous rabaissez par votre système au niveau d'un simple et froid calcul de valeur dans le divi-
dende d'une action ! Ah ! toute la partie morale et sen-

sible de la propriété vous échappe, vous l'effacez d'un trait de plume, et vous croyez connaître le cœur humain ? Non, vous ne connaissez que l'arithmétique !

Cependant, nous sommes loin de rabaisser l'école socialiste et d'omettre la puissante moralité de son principe de solidarité et de fraternité dans la fortune nationale et dans le travail humain. Nous disons seulement que, comme toutes les doctrines neuves, la ferveur l'emporte au delà de la vérité. Nous ne comparons rien, Dieu nous en garde ! mais le christianisme lui-même, à quelques pas de sa source, s'égara ainsi dans les déductions logiques de son principe, il rêva la communauté des biens, le célibat universel, la transformation de la terre, le règne de Dieu sur le siècle ; il s'aperçut que la nature résistait à sa logique sublime, que la chair avait d'autres lois que l'esprit ; il se plia aux nécessités, aux conditions, aux réalités humaines, et il ne conserva de ses divines doctrines que ce qui améliore l'humanité sans détruire l'homme. Il en sera de même du fouriérisme en économie sociale ; ses disciples redescendront de leur rêves sur le terrain vraiment solide, sur le sol des réalités ; ils dépouilleront les chimères dont leur chaude imagination colore leurs vérités, et il ne restera d'eux que ces trois grandes innovations qu'ils apportent à la science de la société : leur foi ardente et dévouée à l'amélioration indéfinie de l'espèce humaine ; leur principe fécond d'association pour et par le travail ; et enfin *la charité des masses* qui les dévore et qui les justifie !

Enfin, entendez-vous par organisation du travail ce *communisme* politique et savant qui consiste à s'emparer, au nom de l'État, de la propriété et de la souveraineté des industries et du travail, à supprimer tout libre arbitre dans les citoyens qui possèdent, qui vendent, qui achètent, qui consomment ; à créer ou à distribuer arbitrairement les produits, à établir des *maximum*, à régler les salaires, à discipliner le travail, en un mot à substituer en tout l'État propriétaire et industriel aux citoyens dépossédés ? Nous

concevons que des jeunes gens à idées hardies et à caractère énergique se laissent séduire quelque jour par cette illusion qui fait paraître grand ce qui est gigantesque, et fort ce qui n'est qu'audacieux. Ce système n'est autre chose que la *Convention appliquée au travail*, et tranchant les fortunes au lieu de couper des têtes pour démocratiser le revenu. Ces jeunes théoriciens, frappés des difficultés et des inconvénients de la liberté des industries, la suppriment au lieu de la régler, ils rêvent le 18 brumaire des travailleurs. Ils ont le sentiment, on pourrait même dire ils ont l'idée fixe du gouvernementalisme ; ce sont les ultra-gouvernementaux du temps. Ils veulent que le gouvernement, pourvu qu'il soit démocratique, ose tout, fasse tout, tienne tout. La tyrannie, qui leur paraît exécrable en haut, leur paraît excellente en bas ; ils oublient que l'arbitraire ne change pas de nature en se déplaçant, et que si l'arbitraire des rois ou des aristocrates est insolent, l'arbitraire du peuple est odieux. Nous ne nous étonnons que d'une chose, c'est que ces *fermes penseurs* ne poussent pas leur principe d'ultra-gouvernement jusqu'à ses conséquences, et qu'ils ne suppriment pas la faculté de discussion, la liberté de penser et d'écrire. Cela serait logique, car, puisqu'ils veulent que le gouvernement démocratique possède, instruisse, adore, travaille, produise, vende et achète pour les citoyens, pourquoi ne le chargeraient-ils pas aussi de parler, d'écrire et de penser pour tout le monde ? L'unité serait plus complète et la servitude mieux assurée ! Nous venons de dire le mot, ce système serait la servitude. Voilà pourquoi il ne séduira pas longtemps les âmes élevées et mâles qui le formulent aujourd'hui. Ces jeunes hommes reculeront devant leur ouvrage quand, au lieu de la liberté et de l'organisation du travail, ils auront trouvé au fond de la révolution et de la démocratie le monopole du gouvernement, la dépossession des citoyens et la servitude du travailleur. Une idée fautive peut séduire un moment leur esprit ; un système dégradant ne séduira jamais leur cœur.

C'est la propriété qui, des esclaves de l'antiquité et des serfs du moyen-âge, a fait des citoyens. En rendant l'État seul propriétaire, que feraient-ils ? Avec des citoyens, ils referaient en réalité des serfs et des esclaves de l'État. L'État seul serait *libre*, les individus seraient tous prolétaires. Quel progrès ! ce ne serait pas le triomphe, ce serait le vertige de la démocratie.

Quant à l'organisation du travail par la fixation des salaires, comme le salaire n'est lui-même fixé que par le prix du produit, et que le prix du produit dépend exclusivement de l'offre et de la demande aussi variables de leur nature que le besoin et le caprice du consommateur, à moins d'ordonner la consommation par autorité, comment fixer le salaire sans ruiner le producteur et sans tuer à l'instant le travail ? Il faudrait donc fixer aussi la valeur des éléments de travail, des denrées premières qui servent aux manufactures, le cocon de soie, le brin de coton, la laine du troupeau, la récolte du chanvre, de l'indigo, du lin, du blé, de la vigne, commander aux intempéries, gouverner les saisons, le ciel, la terre, les lois de la population ! Le taux des salaires dépend de tout cela. Quelle main infaillible se chargera de faire tous les jours cette terrible équation entre la faim de l'ouvrier, la circulation du numéraire, la demande du consommateur, les produits des saisons ? Celui-là seul cependant pourrait fixer le prix des salaires et organiser le travail !

Et, d'ailleurs, où s'arrêterait ce que vous appelez travail et, par conséquent, l'organisation du travail ? Et qui donc ne travaille pas et n'aurait pas, selon vous, le même droit de demander que la société réglât, fixât, assurât le prix de son travail ou son salaire ? Depuis le fonctionnaire jusqu'au manoeuvre, la société n'est-elle pas une échelle non interrompue de travailleurs ? Professions intellectuelles, professions manuelles, avocats, médecins, artistes, agriculteurs, écrivains, vous ! moi ! qui donc ne travaille pas pour sa part de salaire social ? Faudrait-il assurer à

l'avocat, des causes ? au médecin, des malades ? au laboureur, des récoltes ? à l'artiste, des acheteurs ? à l'écrivain, des lecteurs ? Mais régler tous les travaux et tous les salaires, de tout ce qui, à un titre ou à un autre, travaille pour un salaire incertain, ce serait régler la société tout entière, depuis le balayeur de vos rues jusqu'au ministre de vos autels ; ce serait tarifer le monde. L'absurdité des conséquences prouve l'absurdité du principe. Il n'y a d'autre organisation du travail que sa liberté ; il n'y a d'autre distribution des salaires que le travail lui-même, se rétribuant par ses œuvres, et se faisant à lui-même une justice que vos systèmes arbitraires ne lui feraient pas. Le libre arbitre du travail dans le producteur, dans le consommateur, dans le salaire, dans l'ouvrier, est aussi sacré que le libre arbitre dans la conscience de l'homme ; en touchant à l'un on tue le mouvement, en touchant à l'autre, on tue la moralité. Les meilleurs gouvernements sont ceux qui n'y touchent pas. Chaque fois qu'on y a touché, une catastrophe industrielle a frappé à la fois les gouvernements, les capitalistes et les ouvriers. La loi qui les gouverne est invisible ; du moment qu'on l'écrit, elle disparaît sous la main.

Cessons donc de chercher l'introuvable : cessons d'agiter ces idées vides devant les yeux et aux oreilles des masses ! Ces idées ne sont si sonores que parce qu'il n'y a rien dedans, si ce n'est du vent et des tempêtes. Elles crèveront dans toutes les mains qui voudront les presser. Ne donnez pas aux ouvriers ces espérances d'organisation forcée du travail qui les trompent, et qui leur font trouver plus cruelles les réalités contre lesquelles ils luttent, par le contraste avec les chimères que vous faites resplendir devant eux ! Ne faites pas semblant d'avoir un secret, quand vous n'avez qu'un problème ; ne donnez pas la soif, quand vous n'avez pas l'eau ; ne donnez pas la faim quand vous n'avez pas l'aliment ! Il n'y a rien de plus dangereux que de passionner le peuple pour l'impossible ! Respectez les passions

du peuple. Elles sont le plus puissant levier des nationalités et des civilisations ! Ne les allumez pas en vain, car quand elles brûlent on ne les éteint pas avec un peu de cendre, on ne les éteint que sous des flots de sang et sous les décombres d'une société !

En résumé, nous voulons que la société reconnaisse le droit au travail pour les cas extrêmes et dans des conditions définies.

Nous ne connaissons d'autre organisation possible du travail, dans un pays libre, que la liberté se rétribuant elle-même par la concurrence, par la capacité et par la moralité.

Enfin, nous voulons que l'État se pénètre de la charité des masses, et s'interpose entre elles et leurs misères par l'association encouragée, par la solidarité légalisée, par l'enseignement prodigué, par les caisses d'épargne développées, par les colonisations, par l'adoption des enfants orphelins ou trop nombreux, par des avances en terrain à défricher, par des exemptions temporaires d'impôt, par des enquêtes permanentes sur la condition des masses, par l'accessibilité croissante à la propriété, cette émancipation successive du prolétaire, et par une *taxe*, ou plutôt par un *budget des pauvres*, institution méconnue et calomniée, qui, malgré ses abus dans ce pays, a préservé l'Angleterre de vingt révolutions, et dont nous démontrerons la nécessité à son heure. Entre l'égoïsme de la propriété et les souffrances du prolétaire, l'État doit tendre sa main, mais une main pleine de bienfaits et non pas d'arbitraire. Parler est bien, agir est mieux. Il y a plus de charité des masses dans une obole bien distribuée et bien administrée que dans cent volumes de dissertations sociales et dans tout le *Bulletin des Lois*.